

Lire et comprendre les tableaux de l'Enquête Continue des Prestations des Soins de Santé (ECPSS 2016)

Exemple 1 : Disponibilité des services de base (Basé sur l'échantillon des toutes les structures de santé)

Tableau 3.1 Disponibilité des services de base ¹

Parmi toutes les structures, pourcentage offrant des services de base indiqués et tous les services de base, selon certaines caractéristiques, Sénégal ECPSS 2016

4 Caractéristique	2 Soins curatifs infantiles	Services de suivi de la croissance des enfants	Services de vaccination infantile	Méthodes modernes de planification familiale	Services de soins prénatals (CPN)	Services pour les IST	Tous les services de base ¹	Effectif des structures
Type de structure								
Hôpital	92	56	43	76	82	89	33	16
Centre de santé	96	70	76	78	78	100	69	30
Poste de santé	96	89	86	87	89	99	82	325
Autorité de gestion								
Publique	100	96	95	98	96	100	93	294
Privé	81	47	41	41	55	96	22	77
Région								
Dakar	83	62	66	77	77	94	58	62
Diourbel	100	95	93	90	95	100	88	27
Fatick	100	99	94	90	99	100	85	23
Kaffrine	99	99	93	94	99	100	93	17
Kaolack	93	91	86	81	91	100	79	24
Kédougou	93	88	82	87	87	100	82	10
Kolda	98	69	59	69	73	100	57	17
Louga	100	89	89	96	89	100	78	23
Matam	100	100	99	100	100	100	99	17
Saint Louis	100	91	89	97	93	100	88	30
Sédhiou	100	95	95	97	97	100	95	12
Tambacounda	100	90	85	86	86	100	85	25
Thiès	96	91	84	79	85	98	78	52
Ziguinchor	100	86	87	85	81	100	78	33
Total	96	86	84	86	88	99	78	371
Case de santé	94	90	72	81	33	12	7	97

¹ Les services de base comprennent les soins curatifs ambulatoires pour enfant malade, le suivi de la croissance infantile, les services de vaccination infantile au sein de la structure, n'importe quelle méthode moderne de planification familiale, de la consultation prénatale et les services pour les infections sexuellement transmissibles (IST).

Étape 1 : Lisez le titre et le sous-titre. Ils vous présentent les données spécifiques que le tableau décrit. Par exemple, ce tableau porte sur la disponibilité des services de base dans toutes les structures de santé au Sénégal étudiées dans l'Enquête Continue des Prestations des Soins de Santé (ECPSS) 2016.

Étape 2 : Regardez les en-têtes des colonnes—la première ligne. Ils décrivent généralement le sujet étudié. Dans cet exemple, les six premières colonnes représentent un type de service de soins de santé. La septième colonne représente tous les services de base, ou l'ensemble des services de soins de santé des six colonnes précédentes. La dernière colonne du tableau fournit les dénominateurs. Dans ce tableau, les dénominateurs sont l'ensemble des structures de santé qui ont été enquêtées dans l'ECPSS du Sénégal de 2016. Dans l'ECPSS 2016, 468 structures de santé ont été étudiées. Parmi ces 468 structures, 371 sont des hôpitaux, des centres de santé ou des postes de santé et 97 sont des cases de santé. Les cases de santé sont présentées à part des autres structures de santé parce qu'elles offrent des services limités comparativement aux hôpitaux, centres de santé ou postes de santé. La dernière colonne du tableau fournit aussi le dénominateur pour chaque caractéristique. Par exemple, l'ECPSS 2016 a étudié 294 structures publiques et 77 structures privées.

Étape 3 : Regardez les deux dernières lignes en bas du tableau. La première représente le pourcentage de l'ensemble des hôpitaux, des centres de santé et des postes de santé qui offrent chaque service de soins de santé et l'ensemble de ces structures qui offrent tous les services de base. Ce tableau montre que 99 % de toutes ces structures de santé au Sénégal offrent les services pour les IST et 78 % de ces structures de santé offrent tous les services de base. Par contre, la dernière ligne du tableau ne montre que les pourcentages pour les cases de santé. Regardez la colonne de services pour les IST—seulement 12 % des cases de santé offrent les services pour les IST. Si le total pour l'ensemble des structures de santé aurait compris les cases de santé, le pourcentage de structures qui offrent les services pour les IST serait artificiellement bas et on n'aurait pas une vision exacte du système des services de santé au Sénégal.

Étape 4 : Regardez les titres des lignes—la première colonne. Ils correspondent généralement aux caractéristiques des structures de santé. Pour l'ECPSS 2016, les données sont présentées par : type du structure, autorité de gestion et région. Ces catégories vous permettent de comparer la disponibilité des services dans les hôpitaux contre celle dans les postes de santé, ainsi que dans les structures publiques contre les structures privées et à travers les régions. Par exemple, 78 % des centres de santé offrent des services de consultation prénatale contre 89 % des postes de santé. La disponibilité des méthodes modernes de planification familiale varie selon la région, passant d'un minimum de 69 % des structures à Kolda à un maximum de 100 % dans la région de Matam.

Exemple 2 : Disponibilité des services de counseling et test de dépistage du VIH

(Basé sur toutes les structures de santé et un sous-groupe de ces structures)

Tableau 3.19 Disponibilité des services de counseling et test de dépistage du VIH 1

Parmi toutes les structures, pourcentage qui ont déclaré avoir un système de test de dépistage du VIH et, parmi les structures avec un système de test de dépistage du VIH, pourcentage qui ont la capacité de faire le test dépistage du VIH au sein de la structure et qui dispose d'autres éléments de support pour l'offre des services de qualité en matière de counseling et test de dépistage du VIH, selon certaines caractéristiques, Sénégal ECPSS 2016

Caractéristique	4 Pourcentage de toutes les structures de santé avec un système de dépistage du VIH ¹	Effectif des structures	Pourcentage des structures de santé avec un système de dépistage du VIH qui ont :					Effectif des structures de santé avec un système de dépistage du VIH
			Stratégies pour le dépistage du VIH et de conseils		5 Prestataire formé ³	Intimité visuelle et auditive ⁴	Préservatifs ⁵	
			Capacité de dépistage du VIH ²					
Type de structure								
Hôpital	2 76	16	2 98	50	74	71	34	12
Centre de santé	88	30	90	48	66	74	64	26
Poste de santé	84	325	99	21	33	62	65	274
Autorité de gestion								
Publique	92	294	99	25	38	64	68	270
Privé	56	77	92	20	32	60	39	43
Région								
Dakar	72	62	97	18	42	80	58	45
Diourbel	50	27	96	23	13	27	100	13
Fatick	100	23	99	2	33	90	85	23
Kaffrine	99	17	100	24	28	94	1	16
Kaolack	93	24	100	40	44	39	80	22
Kédougou	93	10	100	95	83	70	7	9
Kolda	73	17	100	73	24	43	75	12
Louga	100	23	91	7	18	85	100	23
Matam	94	17	100	24	31	51	1	16
Saint Louis	91	30	100	33	36	61	19	27
Sédhiou	100	12	97	6	91	62	100	12
Tambacounda	86	25	100	32	18	0	100	22
Thiès	81	52	100	28	27	51	54	42
Ziguinchor	92	33	97	0	64	96	96	30
Total	84	371	98	24	37	63	64	313

Note: Les indicateurs normes et protocoles et personnel formé présentés dans ce tableau correspondent au domaine du personnel et formation pour évaluer la disponibilité de fournir des services de counseling et test de dépistage du VIH au sein des structures de santé, selon la méthodologie d'évaluation proposée par l'OMS et l'USAID (2015). De même, les éléments de l'intimité visuelle et auditive correspondent au domaine d'équipement, la capacité de test dépistage de VIH correspond au domaine de diagnostic, et les condoms correspondent au domaine des médicaments et produits pour évaluer la disponibilité de fournir des services de counseling et test de dépistage du VIH dans le cadre des recommandations de l'OMS-USAID.

¹ La structure déclare faire des tests de dépistage du VIH au sein de la structure, ou bien dans un site de test de dépistage externe et ayant un accord avec ce site externe disant que les résultats des tests seront renvoyés à la structure.

² La structure déclare faire des tests de dépistage du VIH au sein de la structure et a un kit de test de dépistage rapide du VIH ou la capacité de test ELISA ou d'autres capacités de dépistage du VIH observés dans la structure.

³ La structure a au moins un membre du personnel interviewé fournissant les services de test de dépistage du VIH qui déclare avoir reçu une formation continue dans certains aspects de conseil et dépistage du VIH/SIDA au cours des 24 mois précédant l'enquête. La formation doit avoir impliqué des séances structurées, et n'inclut pas l'instruction individuelle que le prestataire aurait reçue au cours de la supervision de routine.

⁴ Une salle privée ou un espace protégé par un paravent disponible dans le lieu de counseling et test de dépistage du VIH qui est à une distance suffisante de l'endroit où le prestataire et d'autres clients pourraient être de sorte qu'une conversation normale ne serait pas entendue, et que le client ne serait pas observé par les autres.

⁵ Les condoms sont disponibles à l'endroit de counseling et test de dépistage du VIH le jour de l'enquête.

Étape 1 : Lisez le titre et le sous-titre. Dans cet exemple, le tableau porte sur deux groupes différents : (a) l'ensemble des structures de santé et (b) les structures de santé ayant un système de dépistage du VIH.

Étape 2 : Identifiez les deux groupes. Le groupe (a) porte sur toutes les structures de santé (N=371) et le groupe (b) ne porte que sur les structures de santé ayant un système de dépistage du VIH (N=313).

Étape 3 : Regardez le groupe (a). Parmi toutes les structures de santé au Sénégal, 84 % ont un système de dépistage du VIH.

Maintenant, regardez le groupe (b). Combien de structures de santé ont un système de test de dépistage du VIH ? C'est 313, ou 84 % de toutes les structures de santé [84 % de 371=313]. Le groupe (b) est un sous-groupe de groupe (a). En regardant les tableaux de l'ECPSS 2016, vérifiez toujours le groupe des structures de santé présenté dans le tableau. Par exemple, regardez la première colonne de groupe (b). On ne peut pas dire que 98 % des structures de santé ont la capacité de dépistage du VIH. Il faut dire que 98 % des structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH ont la capacité de dépistage du VIH.

Étape 4 : Regardez la première colonne. Elle représente le pourcentage de toutes les structures de santé ayant un système de dépistage du VIH. La note 1 en bas du tableau explique qu'un système de dépistage du VIH veut dire que la structure fait des tests de dépistage du VIH au sein de la structure, ou bien dans un site externe et ayant un accord avec la structure pour que les résultats des tests seront renvoyés à la structure.

Étape 5 : Regardez le titre de la troisième colonne de groupe (b) : *prestataire formé*. En plus des inventaires des structures de santé, l'ECPSS 2016 a interviewé des prestataires de santé dans les structures de santé enquêtées. La note 3 en bas du tableau explique que « *prestataire formé* » veut dire qu'au moins un membre du personnel interviewé fournissant les services de test de dépistage du VIH a déclaré avoir reçu une formation continue sur certains aspects de conseil et dépistage du VIH/SIDA au cours des 24 mois précédant l'enquête. De plus, la note en bas du tableau précise que la formation doit avoir impliqué des séances structurées, mais ne comprends pas une formation individuelle que le prestataire aurait reçue au cours de supervision de routine.

Pratique : Utilisez le tableau à gauche pour répondre aux questions suivants (les réponses sont à l'envers au-dessous des questions):

- La proportion des structures qui ont un système de dépistage du VIH est la plus élevée pour quel type de structure ?
- Quel pourcentage des structures de santé ayant un système de dépistage du VIH ont des stratégies pour le dépistage du VIH et de conseils ?
- Combien de structures publiques ont un système de dépistage du VIH ? (Astuce : les colonnes en gris montrent les dénominateurs, ou le nombre de structures de santé dans l'échantillon.)
- Quel pourcentage de cases de santé ont un système de test de dépistage du VIH ?
- Dans quelle région se trouve la proportion la plus élevée de structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH avec un prestataire formé ?

a) Centre de santé - 88 % des centres de santé ont un système de dépistage du VIH.
b) 24 % des structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH ont des stratégies pour le dépistage du VIH et de conseils.
c) 294 structures publiques ont un système de dépistage du VIH.
d) N/A. Les cases de santé n'ont pas de système de test de dépistage du VIH. Pour cela, il n'y a pas une ligne à part pour les cases de santé.
e) C'est dans la région de Sédhiou (91 %) que la proportion de structures de santé ayant un système de test de dépistage du VIH avec un prestataire formé est la plus élevée.

Exemple 3 : Comprendre l'échantillon et les pondérations dans les tableaux de l'ECPSS 2016

Dans l'ECPSS 2016, l'échantillon correspond au groupe de structures de santé sélectionnées à partir de la liste de toutes les structures de santé du pays.

L'ECPSS 2016 fournit des données sur les différents types de structures de santé (hôpitaux, centres de santé, postes de santé et cases de santé), ainsi que sur les différents autorités de gestion des structures de santé (publique ou privé). L'échantillon a donc été conçu pour que les hôpitaux étudiés soient représentatifs de tous les hôpitaux du pays et que les postes de santé étudiés soient aussi représentatifs de tous les postes de santé du pays. Cependant, il y a beaucoup plus de postes de santé que d'hôpitaux au Sénégal. Si l'ECPSS 2016 avait utilisé un échantillon aléatoire, il aurait inclus trop peu d'hôpitaux et trop de postes de santé et un échantillon avec seulement quelques hôpitaux n'aurait pas permis de fournir des résultats fiables.

Par exemple, supposons qu'assez de financement soit disponible pour étudier 371 structures de santé dans une enquête qui doit représenter tous les types des structures de santé du pays (comme dans le tableau ci-contre sur le Sénégal). Un spécialiste en sondage peut déterminer combien de structures de santé de chaque type doivent être enquêtées pour obtenir des statistiques fiables sur chaque type de structure. **La colonne bleue (1)** montre le nombre de structures de santé sélectionnées et étudiées pour chaque type, variant de 35 hôpitaux à 275 postes de santé : ces effectifs sont suffisants pour avoir des statistiques fiables pour chaque type de structure.

Toutefois avec cette distribution des structures, certains types sont surreprésentés et d'autres sont sous-représentés. Par exemple, la colonne non pondéré montre qu'il y a 35 hôpitaux étudiés, ou 9 % de toutes les structures de santé de l'échantillon (371). Par contre, les hôpitaux ne représentent que 4 % de toutes les structures de santé au Sénégal. Par ailleurs, 275 postes de santé ont été étudiés, ou 74 % de toutes les structures de santé de l'échantillon. En réalité, environ 88 % des structures de santé au Sénégal sont des postes de santé. L'ECPSS 2016 ne représenterait pas la situation réelle de l'ensemble des structures de santé au Sénégal si elle n'utilisait que cette distribution.

Tableau 2.3 Distribution des structures enquêtées, selon certaines caractéristiques

Répartition (en %) des structures enquêtées et effectif des structures enquêtées selon certaines caractéristiques, Sénégal ECPSS 2016

Caractéristique	Répartition en pourcentage pondéré des structures enquêtées	Effectif des structures enquêtées	
		Pondéré	Non pondéré
Type de structure			
Hôpital	4	16	35
Centre de santé	8	30	61
Poste de santé	88	325	275
Autorité de gestion			
Publique	79	294	288
ONG/Privé sans but lucratif	13	49	49
Privé	8	28	34
Total	100	371	371

Pour obtenir des statistiques qui représentent l'ensemble du pays, la distribution des structures de santé dans l'échantillon doit correspondre à la distribution réelle des structures de santé dans le pays : les hôpitaux ne doivent contribuer qu'à 4 % du total national et, de même, les postes de santé doivent contribuer à 88 % du total. Par conséquent, les statisticiens modifient mathématiquement ou « pondèrent » le nombre de structures de santé enquêtées de chaque type pour que la contribution de chaque type au total soit proportionnelle à la distribution réelle dans le pays. Les chiffres dans **la colonne violette (2)** représentent les effectifs « pondérés ». La taille de l'échantillon de 371 structures de santé n'a pas changé, mais la distribution des structures de santé par type a changé pour représenter leur contribution réelle à l'ensemble des structures de santé du pays.

Comment les statisticiens pondèrent chaque catégorie ? Ils recalculent les nombres de chaque catégorie pour qu'ils reflètent la distribution réelle dans le pays. Si vous comparez **la colonne rouge (3)** à la distribution réelle des structures de santé au Sénégal, vous verrez que chaque type de structure de santé contribue à l'échantillon total avec le même poids qu'il a réellement dans la distribution du pays. Maintenant l'effectif pondéré de chaque type de structure de santé dans l'enquête correspond à l'importance réelle des hôpitaux et des postes de santé dans le système de santé du Sénégal.

Avec un échantillon pondéré, il est possible d'enquêter assez de structures de santé pour fournir des statistiques fiables au niveau national et selon le type de structure sans fausser la distribution réelle des structures de santé du pays. En général, les tableaux ne montrent que les effectifs pondérés, ne soyez pas donc inquiet si les effectifs pondérés semblent petits : ils peuvent correspondre à un plus grand nombre de structures de santé qui ont été effectivement enquêtées. Le tableau utilisera des parenthèses et des astérisques pour avertir lorsqu'il y a trop peu de cas non pondérés dans une catégorie.

Notez : Les données non pondérées de toutes les structures de santé étudiées sont utilisées pour les analyses. Par exemple, bien qu'il n'y ait que 16 hôpitaux pondérés, les données de tous les 35 hôpitaux enquêtés sont utilisées pour faire les analyses. Cependant, lorsqu'on s'intéresse à la situation de l'ensemble du pays, les résultats sur ces 35 structures sont pondérées et ne contribuent plus que 16 hôpitaux au total, ce qui correspond à leur poids réel dans la distribution des structures de santé au Sénégal.

